

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23360**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Activités et techniques de communication option animateur des technologies de l'information et de l'Internet

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Jean Monnet - Saint-Etienne, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Saint-Etienne, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326p Informatique, traitement de l'information (organisation, gestion), 326t Programmation, mise en place de logiciels

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le développement des TIC, dont Internet est le moteur le plus éclatant, a permis de repenser des pans entiers de l'économie et de mettre en place de nouveaux marchés. À la suite des grandes sociétés, les PME/TPE cherchent désormais à s'implanter dans ces marchés et nécessitent des acteurs tout à la fois hautement spécialisés et fondamentalement pluridisciplinaires : des animateurs maîtrisant aussi bien les technologies informatiques associées à Internet, aux télécommunications, au multimédia que les aspects liés au marketing, au commerce, à la gestion de projet, au droit ou aux arts graphiques.

La Licence Professionnelle ATII de Saint-Étienne a pour objectif de faire acquérir en une année complète les compétences nécessaires pour exercer les métiers répondant à ces nouvelles demandes en professionnels des TIC.

L'animateur des technologies de l'information et de l'Internet fait le lien entre les prestataires de services compétents en création de site Web et l'entreprise. Après avoir pris connaissance de l'existant et analyser les besoins, il propose aux décideurs des solutions tant technologiques (matériels, logiciels) qu'organisationnelles (procédures). Il participe à la rédaction du cahier des charges, lance les appels d'offres et participe à la sélection des propositions les mieux adaptées en tenant compte des contraintes techniques, juridiques et financières de l'entreprise. Il assure la conduite du projet et anime l'équipe qui en a la charge. Enfin, il participe à l'information et à la formation des utilisateurs.

A l'issue de la formation, l'Animateur des Technologies de l'Information et de l'Internet doit être capable :

- d'appréhender le fonctionnement de l'entreprise et l'organisation du traitement de l'information,
- d'auditer l'existant et déterminer les circuits d'échange de données dans les divers secteurs de l'entreprise,
- d'assurer la veille technologique et appréhender le contexte et les enjeux des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les principales fonctions de l'entreprise,
- de maîtriser les outils et l'intégration de ces technologies,
- de proposer aux décideurs des scénarios tant technologiques (matériels, logiciels) qu'organisationnels (procédures) et tenant compte des aspects de performance, de coût, de sécurité et de confidentialité,
- de participer à la rédaction de cahiers des charges fonctionnels relatifs au système d'information de l'entreprise prenant en compte le réalisable immédiat et son évolution,
- de lancer un appel d'offres, positionner l'offre technique du marché en matière de TIC, sélectionner les propositions les mieux adaptées aux contraintes de l'entreprise en veillant aux aspects techniques, juridiques et financiers,
- d'assurer l'interface avec les prestataires de services, conduire un projet TIC et animer une équipe autour de ce projet.
- d'identifier dans l'entreprise les situations formatives qui permettent le transfert des savoir-faire et participer à l'information et à la formation des utilisateurs.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Communication

Informatique, multimédia

Ce professionnel peut prétendre au métier suivant :

Chargé de communication

Webmestre

Consultant en TIC

Assistant chef de projet TIC

Formateur TIC

Intégrateur / concepteur / développeur multimédia

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

M1801 : Administration de systèmes d'information

E1101 : Animation de site multimédia

E1103 : Communication

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Formation générale : Communication et animation d'équipe, Langue vivante (anglais), Systèmes d'information de l'entreprise
- Réseaux d'entreprise et Internet : Les solutions des TIC dans l'entreprise, Réalisation de sites Web, WebMarketing et commerce électronique, Droit de l'informatique et de l'Internet
- Méthodologie de gestion de projet : Gestion de projet, Conception et modélisation des systèmes d'information, Méthodologie de conception de sites Web, Veille technologique
- Techniques informatiques : Mise en œuvre d'une base de données, Outils des technologies de l'information et de la communication, Arts graphiques et infographie, Langages du Web
- Programmation et Réseaux : Algorithmique et programmation, Développement de sites Web dynamiques, Programmation Orientée Objets, réseaux
- Parcours personnalisé : Projet tutoré, adaptation du cursus à la diversité des origines des étudiants (4 modules parmi : Initiation HTML, Algorithmique de base, Initiation aux Systèmes d'Information, Mise à niveau en droit, Expression orale, Services de l'Internet, Micro & Composants.
- Projet en entreprise

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personne ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Personne ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X	Personne ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personne ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	Personne ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

2001

Référence du décret et/ou arrêté VAE :décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3 **modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015****Références autres :**

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://portail.univ-st-etienne.fr/bienvenue/presentation/observatoire-de-la-vie-etudiante-ove--212278.kjsp?rh=accueil>

Autres sources d'information :

<http://www.iut.st-etienne.fr>

<http://www.univ-st-etienne.fr/>

<http://www.iut.st-etienne.fr>

<http://www.atii.fr>

Lieu(x) de certification :

Université Jean Monnet - Saint-Etienne : Auvergne Rhône-Alpes - Loire (42) [SAINT ETIENNE]

Saint Etienne 42

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Saint Etienne 42

Historique de la certification :

Certification précédente : Activités et techniques de communication option animateur des technologies de l'information et de l'Internet